

AVIS

Services Nouveau-Brunswick effectuera prochainement des changements importants au système de paiement pour les clients qui utilisent les services d'enregistrement et de cartographie en ligne.

Le 1^{er} juin 2003, Services Nouveau-Brunswick :

- **éliminera le système actuel de paiement;**
- **cessera de facturer mensuellement ses clients qui utilisent les services d'enregistrement et de cartographie en ligne;**
- **offrira un nouveau système automatisé de paiements électroniques.**

Grâce au nouveau système automatisé de paiement, c'est-à-dire le programme de transfert électronique de fonds (TEF), vous n'aurez plus à payer vos frais par chèque. Le système transfère les fonds directement de votre compte bancaire à Services Nouveau-Brunswick.

Voici comment le système fonctionne :

- **Une fois que nous aurons vos renseignements bancaires et votre autorisation de retirer des fonds de votre compte bancaire au moyen du programme TEF, nous établirons un lien direct à votre compte.**
- **Le système gardera en mémoire tous les frais encourus durant le mois.**
- **À la fin de chaque mois, le système fera le calcul des frais encourus.**
- **Le premier jour ouvrable de chaque mois, le montant dû pour les services utilisés au cours du mois précédent sera transféré de votre compte bancaire à Services Nouveau-Brunswick.**
- **Le même jour, vous recevrez un courriel confirmant le transfert des fonds.**
- **Tant que vous continuerez à utiliser les services d'enregistrement et de cartographie offerts par Services Nouveau-Brunswick, le processus se répétera le premier jour ouvrable de chaque mois.**

Renseignements supplémentaires :

- **Vous ne recevrez plus de factures mensuelles.**
- **Tout solde impayé pour la période se terminant le 31 mai sera recouvert au moyen du programme TEF le premier jour ouvrable de juin.**

Nous avons encore besoin de votre aide :

- **Vous trouverez dans cette trousse un formulaire d'enregistrement. Nous vous demandons de le remplir et de nous le retourner au plus tard le 5 mai 2003.**
- **Vous pouvez également obtenir des formulaires et de l'information à partir de la section « Nouvelles et communiqués » dans notre site Web à l'adresse www.snb.ca.**
- **Avisez-nous immédiatement de tout changement relativement à vos renseignements bancaires et à votre adresse électronique.**

Pour de plus amples renseignements :

- **Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec David Gaudet, par téléphone au (506) 856-3781, ou par courriel à l'adresse david.gaudet@snb.ca.**